



RÉPUBLIQUE FRANÇAISE - DÉPARTEMENT DU VAR - ARRONDISSEMENT DE DRAGUIGNAN
CANTON DE ROQUEBRUNE-SUR-ARGENS

COMMUNE DE SAINT-PAUL-EN-FORÊT



LISTE DES DÉLIBÉRATIONS EXAMINÉES PAR LE CONSEIL MUNICIPAL AU COURS DE LA SÉANCE INTERVENUE LE JEUDI 22 MAI 2025

Article L.2121-25 du Code Général des Collectivités Territoriales

Affichage en Mairie et publication sur le site internet de la commune, le vendredi 23 mai 2025.

NUMÉRO DE LA DÉLIBÉRATION	DATE DE LA DÉLIBÉRATION	OBJET DE LA DÉLIBÉRATION	SENS DU VOTE DU CONSEIL MUNICIPAL
2025/22		FINANCES : approbation du Budget Primitif 2025 de la Commune	Approuvée à l'unanimité
2025/23		FINANCES : approbation de la décision modificative n°1 / Budget 2025 de la Commune	Approuvée à l'unanimité
2025/24		FINANCES : attribution des subventions aux associations	Approuvée à l'unanimité (par 10 voix pour, 0 contre et 4 abstentions)
2025/25		RESSOURCES HUMAINES : institution du nouveau régime indemnitaire de la filière Police Municipale	Approuvée à l'unanimité
2025/26		RESSOURCES HUMAINES : adhésion au contrat groupé proposé par le Centre de Gestion de la Fonction Publique Territoriale du Var en matière de Prévoyance (Protection Sociale Complémentaire)	Approuvée à l'unanimité
2025/27	22/05/2025	RÉSERVE COMMUNALE DE SÉCURITÉ CIVILE : approbation des conventions de partenariat avec les communes limitrophes de BAGNOLS-EN-FORÊT & de SEILLANS	Approuvée à l'unanimité
2025/28		COMITÉ COMMUNAL DES FEUX DE FORÊT : approbation d'une demande de subvention / habillement auprès du Conseil Départemental	Approuvée à l'unanimité
2025/29		SERVICE PÉRISCOLAIRE : approbation du nouveau règlement intérieur	Approuvée à l'unanimité
2025/30		ACTIVITÉS SPORTIVES SCOLAIRES : approbation de la convention relative à l'utilisation de la piscine de SEILLANS par le public scolaire	Approuvée à l'unanimité
2025/31		ACCUEIL DE LOISIRS SANS HÉBERGEMENT : approbation de la convention 2025/ 2026 avec l'Office Départemental d'Éducation et de Loisirs du Var (ODEL Var)	Approuvée à l'unanimité

Le Maire,



Nicolas MARTEL